



AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR
EXERCICE FINANCIER 2024

Avis est par les présentes, donné par le soussigné, qu'à la séance ordinaire du conseil du **3 juin 2025**, la trésorière déposera le rapport financier ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier de 2024, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, le tout conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q, chapitre C-19).

Saint-Amable, ce 21^e jour de mai 2025.

Maxime Dupuis
Greffier adjoint